

**Coopération Allemande (GTZ/KfW)  
Programme Mali-Nord**

## **Mission de prospection**

**dans les communes de Dongo et Dodjiga (cercle de Youwarou) et  
Binga, Sareyamou, Haïbongo et Kirchamba (cercle de Diré)**



rencontre avec le conseil communal et les notabilités de Sah

**présenté par Yehia Ag Mohamed Ali**

**Bamako, janvier 2009**

## 1. Introduction

Une mission du Programme Mali-Nord (GTZ/KfW) et de l'association Fonds Mali Nord (ADAN) s'est rendue dans :

- cercle de Youwarou : communes de Dongo (Biya) et Sebé) et Dadjiga (Sah) du 13 au 16 janvier 2009,
- cercle de Diré : communes de Binga (Salakoïra), Haïbongo et Kirchamba du 17 au 18 janvier 2009,

La journée du 19 janvier 2009 a été consacrée à un débriefing à Diré.

La mission est composée de :

- Dr. Henner Papendieck,
- Dr. Barbara Rocksloh Papendieck,
- Yehia Ag Mohamed Ali,
- 

auxquels se sont joints pour la visite à Biya :

- Nouhou Maïga (aménagiste),
- Harouna Guindo (gérant GIE Attara),

pour la visite à Sah :

- Nouhou Maïga (aménagiste),
- Ali Coulibaly (chef d'antenne du Bara Issa),

pour la visite de Salakoïra, Haïbongo, Kirchamba :

- Nock Ag Attia (député de Diré),
- Kalil Touré (aménagiste),
- Salaha Baby (chef d'antenne de Diré),
- Mahamadou Ilmou Touré (secrétaire administratif ADAN – Fonds Mali Nord)

## 2. Objectifs de la mission

Il s'agit d'une mission de prospection pour une estimation des superficies aménageables en PIV dans les communes visitées et pour prendre attache avec les élus et notables locaux afin d'identifier des personnes ressources crédibles pouvant servir de médiateurs dans la perspective d'une extension des interventions dans Ces zones.

La mission a essayé d'évaluer le niveau de motivation des populations rencontrées.

### **3. Déroulement de la mission**

- **Visite de Dongo**

L'équipe du Programme Mali-Nord a pris le vol MAE du 13 janvier 2009 sur Tombouctou, d'où elle a joint Goumbatou (à l'Ouest de Niafunké) pour prendre la pinasse sur Attara. Sur le trajet en pinasse Goumbatou-Attara, la mission s'est arrêtée à Sébé où elle a visité des périmètres traditionnels rizicoles et maraîchers, et une plaine non aménagée que l'aménagiste a estimé à 200 hectares. La mission a passé la nuit à Attara.

Le lendemain, le 14 janvier 2009, la mission a emprunté la pinasse pour traverser le fleuve et se rendre à Biya (commune de Dongo). Le maire que le coordinateur national avait rencontré à Bamako avait avisé les notabilités des différents villages qui sont venues à la rencontre de la mission à Biya. A Biya, la mission a visité le périmètre réalisé par le VRESS en 1992 (encore fonctionnel), des périmètres traditionnels et la plaine autour de Biya dont l'aménagiste a estimé le potentiel facilement aménageable à 250 hectares.

La plaine de Biya pourra être aménagée en faveur des villages de Biya, Segui et Sah Tousel. Les villages de Ayom, N'Gom et Kourmou (chef lieu de la commune) disposent de plaines aménageables non visitées par la mission.

La commune de Dongo (Youwarou) est le prolongement naturel de la zone de Attara dont elle est séparée par le fleuve Niger. Aussi, une intervention dans la commune de Dongo doit prévoir son désenclavement à partir de Attara (bac de 15 à 20 tonnes) afin d'assurer l'approvisionnement en matériaux (moellons et gravier) à partir du Haoussa.

- **Visite de Doudjiga**

Le 16 janvier 2009, la mission a emprunté la pinasse de Koumaïra pour se rendre à Sah. A l'entrée de Sah, la mission a été accueillie par le maire et les notables de Sah qui lui ont fait visiter une série de plaines sur les berges du Bara Issa dans les environs de Sah.

La visite de Sah a été précédée par une mission de précurseurs menée par Ali Coulibaly (chef d'antenne du Bara Issa), ce qui a permis au conseil communal de Sah de s'organiser et de préparer des propositions à l'attention de la mission.

De ces propositions, il ressort que le potentiel facilement aménageable dans la commune de Doudjiga (Sah – cercle de Youwarou) est de 1.500 hectares. Une intervention à Sah nécessitera un désenclavement vers Korientzé. Pour permettre un approvisionnement en toutes saisons à partir de Korientzé (Mopti), il faudrait prévoir deux bacs (5 tonnes chacun), l'un à Gonda et le 2<sup>ème</sup> à Noradji.

- **Visite du secteur de Diré : Mayel Binga – Ganéa Djindé**

Le 17 janvier 2009, la mission a quitté Koumaïra pour Salakoïra (chef lieu commune de Binga) où la mission devait rencontrer les responsables des villages de Bougoubéri, Kouï, Salakoïra, Awaki, Bangadria, Babaga, Ouroseydou. Cette rencontre a été annulée à cause d'un conflit foncier qui a éclaté entre Kouï et Awaki. Ce conflit a trouvé une solution heureuse le 22 janvier 2009 (copie de la lettre du chef de village de Awaki).

La mission s'est ensuite rendue à Goïrom où elle a rencontré les notables et élus des villages de Goïrom, Chirfiga, Milala, Sibagabéri, Sibaourali, Taïba, Gabikoïra ; ensuite à Gabongo Ifadahit où elle a rencontré les notables et élus des villages de Sareyamou (chef lieu de commune), Doukré-Ali, Torkia, Mati, Fata, Horésénou. La mission a passé la nuit à Minessindjé.

Le 18 janvier 2009, la mission a quitté Minessindji pour Haïna où elle a rencontré les villages de Minessindji, Haïna, Gouï, Bawa, Haïbongo village, fraction Kel Findouhaï, Kabaïca, Kel Tinakawatt II, Alkasba. La mission, à partir de Alkasba, a emprunté le bras dit Ganéa Djindé pour se rendre à Fongo Manako où elle a rencontré les villages de Fongo Manako, Banaï, Sibaboundi, Koïratao, Kongo Diarra, Fongobaber.

La mission s'est ensuite rendue à Kirchamba où elle devait rencontrer les villages de Kirchamba, Koundar, Gabongofadda, Fadibayandjé, Kel Arahmgoï, Dosso Dabaï, Kel Tinakawatt, Adjalatlate Dabaï, Handjé. La rencontre avec ces villages a été reportée à Diré en raison de la foire de Kirchamba.

Dans la zone de Diré (Salakoïra, Sareyamou, Haïbongo, Kirchamba) une estimation des superficies aménageables est difficile car les plaines y sont éparses et discontinues. Toutefois, après avis des notables, des élus et de l'aménagiste, il paraît raisonnable d'estimer à 50 PIV de 40 hectares chacun le volume d'investissements que pourrait absorber la zone.

Des plaines facilement aménageables sont situées en face de Dangha (cercle de Diré). La terre est la propriété des fractions et villages du cercle de Gourma Rharous. Il s'agit d'un potentiel a priori pour une vingtaine de PIV de 40 hectares.

Une mission prévue en mars 2009 permettra de se prononcer sur le potentiel total et l'approche à développer pour éviter des conflits fonciers.

#### 4. Conclusions

La mission a fait apparaître la possibilité d'étendre les interventions à la région de Mopti (Dongo et Djidjiga) en adoptant l'approche développée actuellement et en utilisant les ressources déjà disponibles (aménagistes, antennes). Il s'agira, en fait, de l'extension naturelle des secteurs de Attara (Dongo) et de Koumaïra (Djidjiga). Cette zone pourrait absorber immédiatement une centaine de périmètres au rythme de 30 PIV par an (pour tenir compte de la capacité de l'aménagiste).

Une intervention dans le cadre de Youwarou (Djidjiga, Dongo) doit être précédée d'une réhabilitation – relance des PIV du VRESS – et d'une concertation entre la Coopération Allemande et l'Union Européenne pour intégrer les PIV du VRESS dans un futur programme. Il s'agira d'une réhabilitation des réseaux (14 PIV) et d'un appui pour la relance des PIV qui sont apparemment fortement endettés.

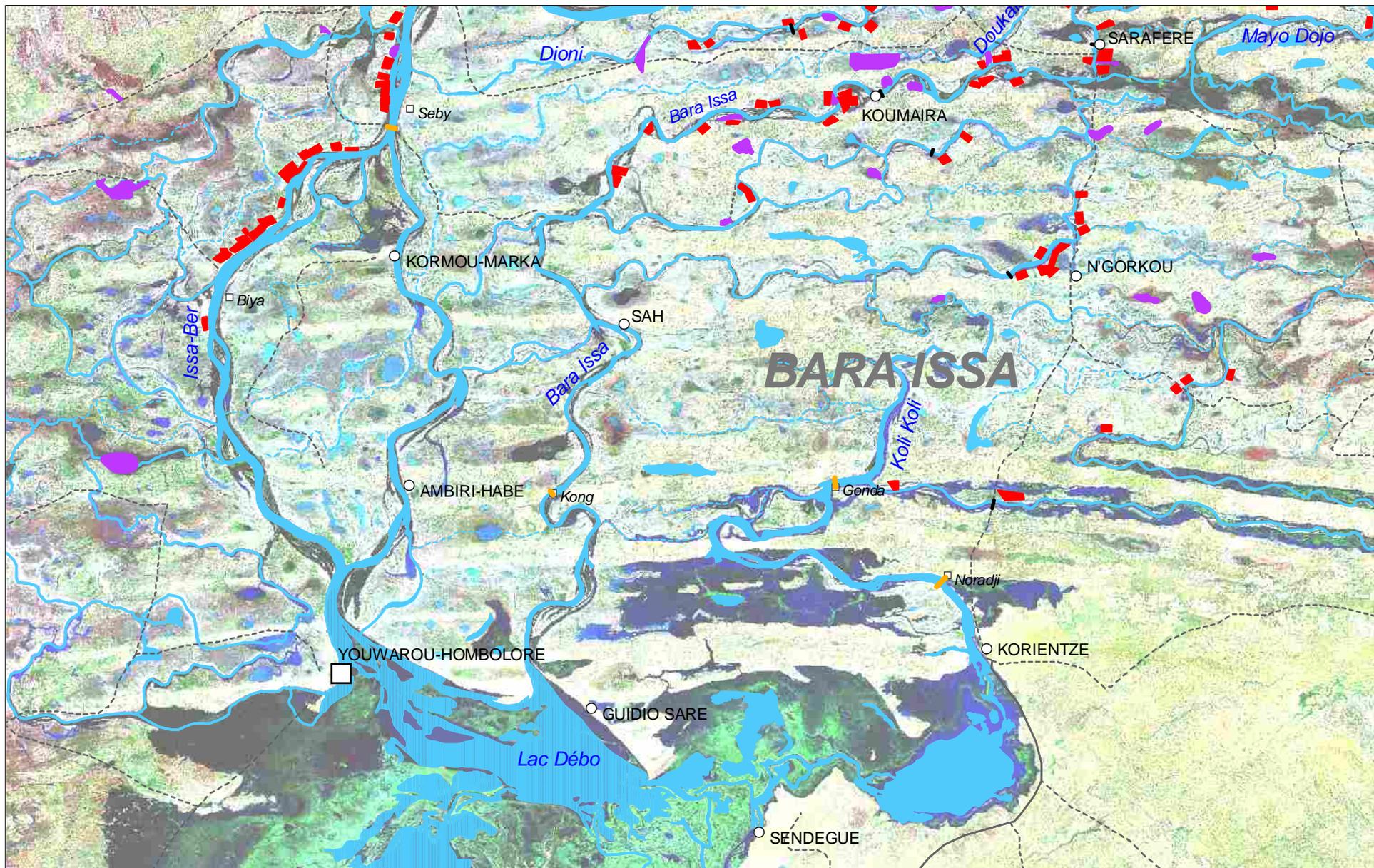
La zone de Diré (Salakoïra, Sareyamou, Haïbongo, Kirchamba) pourrait absorber environ 50 PIV sur deux ans, soit 25 PIV par an. Il s'agit là d'arrondir un programme déjà en cours en s'appuyant sur les ressources déjà opérationnelles.

La mise en œuvre d'un programme d'investissement dans la région de Mopti (Dongo et Djidjiga) doit être précédée par des investissements en infrastructures rurales pour le désenclavement de la zone (bacs).

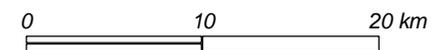
Les changements institutionnels et/ou organisationnels souhaités pour adapter l'approche actuellement développée dans la zone du Programme Mali-Nord doivent veiller à sauvegarder l'essentiel : l'efficacité et l'efficience en garantissant l'ancrage au niveau local (village – commune).

Le programme futur devrait inclure un appui en Food for Work, le PAM ne pouvant plus le fournir. Cet appui pourrait consister à acheter la production des PIV voisins pour l'allouer aux nouveaux aménagements.

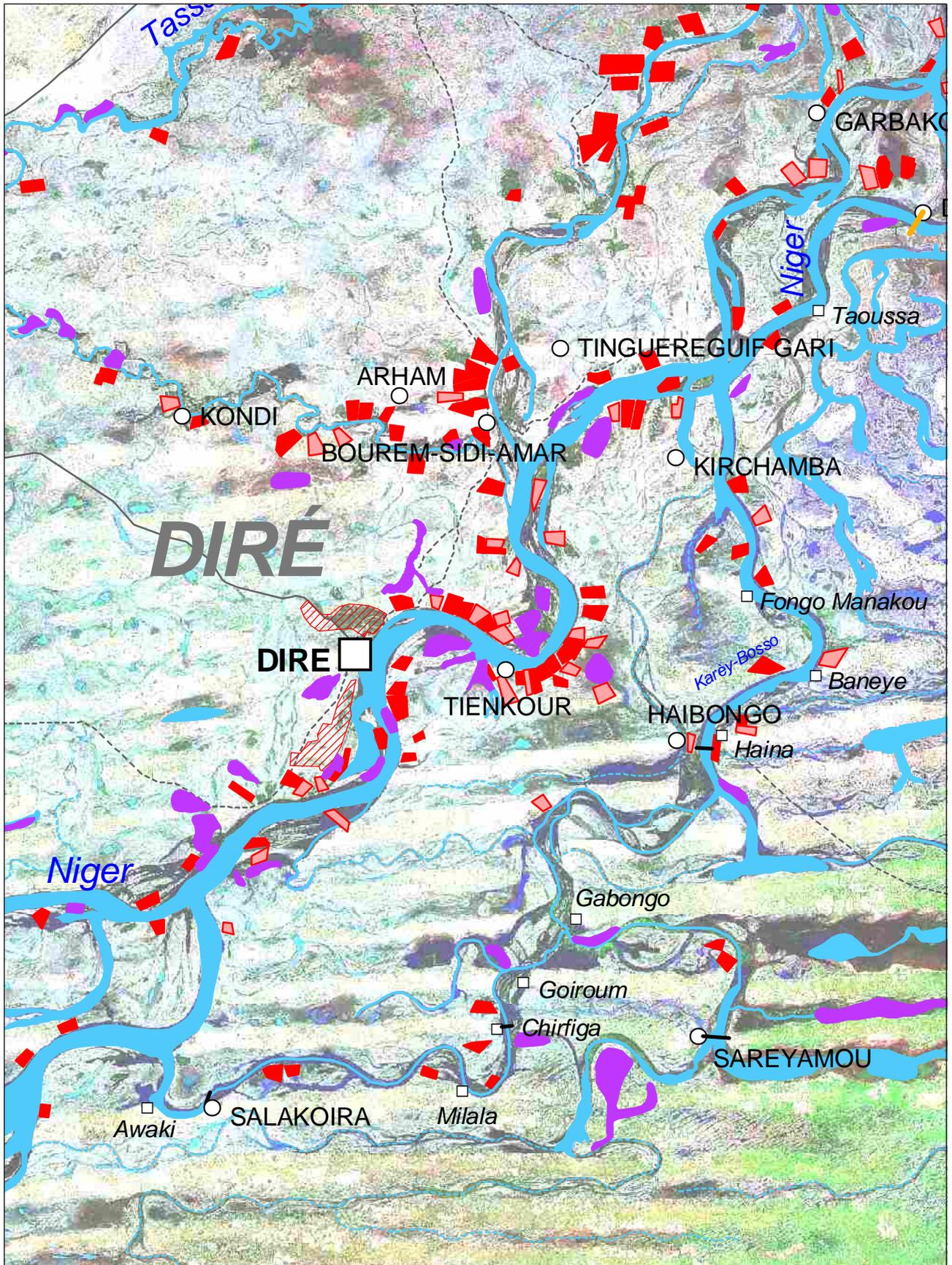
**Zone d'extension vers le Lac Débo:  
Cercle de Youwarou, Région de Mopti**



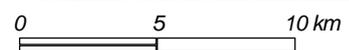
Bacs:  bac ponton à prévoir  bac ponton existant



**Zone d'intensification:  
Binga du Cercle de Diré**



Bacs:  bac ponton à prévoir  bac ponton existant



## **Annexe 1**

Région de Mopti  
Cercle de Youwarou  
Commune rurale de N'Dodjiga

République du Mali  
Un peuple – Un but – Une foi

### **Procès Verbal de session extra-ordinaire**

L'an deux mil neuf et le treize janvier à dix heures trente minutes, le conseil communal s'est réuni au siège de la mairie sous la présidence de Monsieur Abdou B. Kassambara, maire de la commune, et en présence de Mamoudou Saye, secrétaire général.

Etaient présents :

1. Abdou B. Kassambara
2. Salif S. Kassambara
3. Bara H. Sanko
4. Boubou Barry
5. Boury A. Landouré
6. Issa H. Traoré
7. Oumar I. Cissé
8. Allaye Diankoumba
9. Amadou M. Kassambara
10. Amadou N. Tangara
11. Hamadi B. Traoré
12. Hamadoun Dembélé
13. Guidy Landouré

Après la salutation d'usage, le président de la séance a expliqué aux conseillers municipaux l'ordre du jour qui est la disposition à prendre pour l'arrivée de la délégation du Programme Mali-Nord de la coopération allemande (GTZ/KfW).

Suite à l'entretien que nous avons eu lors de la séance dernière avec le chef d'antenne du Bara Issa du Programme Mali-Nord Ali Coulibaly, l'aménagiste Nouhou Maïga, la personne ressource Demba Fofana, tous les conseillers communaux ont approuvé, suivant les différentes demandes des villages pour les périmètres irrigués, les propositions suivantes à soumettre à la délégation pour une demande d'appui à la population de la commune rurale de N'Dodjiga, dont voici le tableau :

| N°  | Villages   | Superficie aménagée souhaitée (ha) | Observations           |
|-----|--|------------------------------------|------------------------|
| 1.  | Sah : Korobongo-Saré, Korobongo-Ouro, Drambo, Saré-Massi, Dako-Malinké, Dako-Bambara, Saré-Pathé | 250                                |                        |
| 2.  | Banga : Ergam, Gadia, Goré, Guédia   | 100                                |                        |
| 3.  | Diogui 1, Diogui 2   | 100                                |                        |
| 4.  | Yougouna   | 30                                 |                        |
| 5.  | Nambo, Isseye  | 50                                 |                        |
| 6.  | Gounki, Gangame, Gomoye, Roundé-Gouard, Korodingué   | 150                                |                        |
| 7.  | Dirmandio, Dombira   | 100                                |                        |
| 8.  | Dokala-borgou  | 50                                 |                        |
| 9.  | Diaddo   | 35                                 | en voie de réalisation |
| 10. | Youmaïra, Gogonna  | 50                                 |                        |
| 11. | Sokoura  | 80                                 |                        |
| 12. | Margou   | 200                                |                        |
| 13. | Garou  | 40                                 |                        |
| 14. | Sacko, Koïtao, Ningo   | 40                                 |                        |
| 15. | Biro, Nawel  | 50                                 |                        |
| 16. | Gonda  | 30                                 |                        |
| 17. | Saré-habé  | 50                                 |                        |
| 18. | Ongom, Baraou, Diba, Takana  | 60                                 |                        |
| 19. | Faou, Saré-Bani  | 50                                 |                        |
|     | <b>Total</b>   | <b>1515</b>                        |                        |

Les périmètres privés déjà aménagés qui souhaitent des appuis :

| N°  | Prénom, Nom                                       | Superficie aménagée (ha) | Superficie restant à aménager (ha) | Observations |
|-----|---|--------------------------|------------------------------------|--------------|
| 1.  | Issa Traoré (Toyma)<br>Amory Gadia                | 8                        | 8                                  |              |
| 2.  | Hassane Gnaga Traoré<br>(Association Nema) Diogui | 6                        | 24                                 |              |
| 3.  | Samba Daouda (Sokoura)                            | 3                        | 3                                  |              |
| 4.  | Diadié Kassambara (Sah)                           | 5                        | -                                  |              |
| 5.  | Hamadi B. Traoré (Sah)                            | 3,5                      | 3,5                                |              |
| 6.  | Sorry Kassambara (Sah)                            | 4                        | 2                                  |              |
| 7.  | Baba Tangara (Sah)                                | 3                        | 7                                  |              |
| 8.  | Diadié H. Tanapo (Sah)                            | 1,5                      | 1,5                                |              |
| 9.  | Hamadoun Dicko (Isseye)                           | 4                        | 3                                  |              |
| 10. | Kola Touré (Saré-Massi)                           | 5                        | 5                                  |              |
| 11. | Nouh Diarra                                       | 10                       | -                                  |              |
|     | <b>Total</b>                                      | <b>53</b>                | <b>22</b>                          |              |

Les mares à aménager :

| N° | Villages   | Mares           | Superficie (ha) | Observation |
|----|--|-----------------|-----------------|-------------|
| 1. | Sah, Dirmadio, Dombira, Sogo-Ouro, Saré-Massi                          | Tassi           | 100             |             |
| 2. | Roundé, Goumewal, Korodingué, Dagambé, Gounki, Gomoye, Gamgame, Isseye | Aouré           | 150             |             |
| 3. | Missé-Saré, Missé-Ouro, Dari-Sellouma, Kérégonna, Sacko, Ningo         | Misserou        | 150             |             |
| 4. | Dako-Malinké, Saré-Pathé   | Tan             | 100             |             |
| 5. | Tiel-Baro, Saré-Bani, Nambo  | Weendou-Gouward | 200             |             |
| 6. | Ongom, Djibara   | Birime          | 200             |             |
| 7. | Margou, Sokoura, Garou   | Yéni            | 200             |             |
|    | <b>Total</b>   |                 | <b>1100</b>     |             |

L'ordre du jour étant épuisé, le maire a levé la séance à 13h30.

Fait à Sah, le 13 janvier 2009

Le secrétaire de séance  
Mamoudou Saye

Le président de séance  
Abdou B. Kassambara

## **Annexe 2**

**Ibrahima Haïdara**  
**Chef du village de Awaki**  
Commune de Binga  
Cercle de Diré  
Région de Tombouctou

**A**

**Monsieur le Directeur de la GTZ**  
**Bamako**

Monsieur le Directeur,

Le conseil du village d'Awaki, toute la population dudit village et moi-même portons à votre connaissance que deux dépôts de pierres, moellons et graviers sont déposés ce mois sur les rives du fleuve (Manga) près de Kouye, site sur lequel existe un conflit entre Guédiou (commune de Narhawa, cercle de Niafunké) et nous-mêmes.

Le conflit se trouve en ce moment à la cour suprême. Nous avons déjà informé de cette situation toutes les autorités du cercle : le député, le préfet, le juge et le commandant de brigade.

Nous vous prions de faire arrêter les travaux avant le dernier jugement ou l'obtention de toute autre solution.

Salutations distinguées

Awaki, le 7 janvier 2009  
Ibrahima Haïdara

PS : le problème dure depuis des années. Le conseil communal de Binga a eu des rencontres avec celui de Narhawa pour trouver une solution. En vain. Il a amorcé une voie judiciaire et se trouve au niveau de la cour suprême. Pour éviter un affrontement, il serait sage d'attendre la solution judiciaire ou à l'amiable avant la poursuite des travaux

Salakoïra, le 7 janvier 2009  
Le maire

Amadou Bocary Cissé

**Ibrahima Haïdara**

**Chef du village de Awaki**

Commune de Binga

Cercle de Diré

**A**

**Monsieur le Directeur de la GTZ**

**Bamako**

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous notifier qu'un accord est intervenu entre mon village et celui de Kouye sur l'exploitation du projet rizicole de 35 hectares.

L'accord a été fait ce jour 22 janvier 2009 grâce à une rencontre des populations des villages de la commune en présence d'une délégation du cercle conduite par Monsieur le Préfet Dramane Coulibaly et l'Honorable Nock Ag Attia.

Awaki, le 22 janvier 2009

Ibrahima Haïdara

N° 02CRB/22/1/2009

Vu et transmis avec avis favorable.

Toutes les populations saluent et remercient la GTZ pour toutes les actions menées et qu'elle continue à mener.

Salakoïra, le 22 janvier 2009

Le maire

Amadou Bocary Cissé